

INITIATIVE POUR LA MEMOIRE ET L'INDEMNISATION DES VICTIMES DE L'INSECURITE ARMEE EN HAITI

RAPPORT NATIONAL 2019–2026

Évolution de l'insécurité armée • victimes directes et indirectes • zones rouges • causes • conséquences • pistes d'action



Données disponibles au 31 août 2026 • Document de travail fondé sur sources publiques documentées

VERSION DE TRAVAIL — SEPT. 2026

Note méthodologique

Une lecture documentée, prudente et orientée vers la mémoire des victimes.

PÉRIODE

2019–2026

Le millésime 2026 est présenté comme une année en cours; les chiffres de victimes sont arrêtés selon les dernières publications disponibles.

PRIORITÉ DES SOURCES

ONU / OIM / UNICEF / Banque mondiale

Les chiffres retenus privilégient les séries institutionnelles; les estimations secondaires sont signalées comme telles.

COMPARABILITÉ

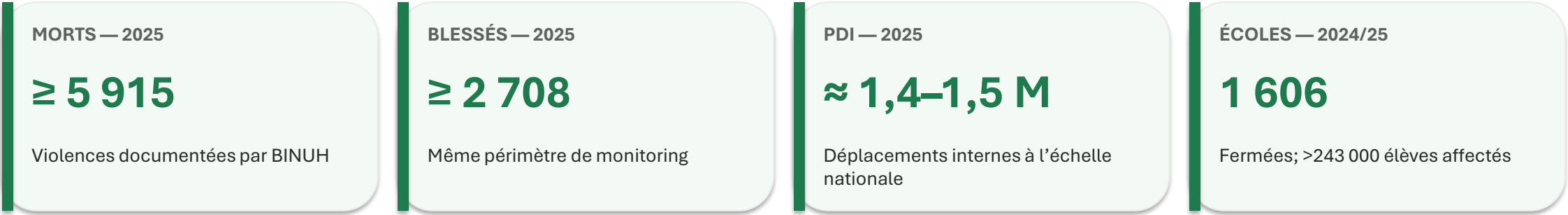
À manier avec prudence

Les définitions, méthodes de collecte et périodes de monitoring évoluent. Les séries 2019–2021 ne sont donc pas strictement comparables aux séries BINUH 2022–2026.

- Victimes directes : personnes tuées, blessées, enlevées ou victimes de violences sexuelles liées à la violence armée.
- Victimes indirectes : personnes déplacées, enfants privés d'école, ménages ayant perdu leurs revenus ou leur logement, personnels de santé/éducation exposés, communautés hôtes.
- « Zones rouges » : territoires où la violence armée, le contrôle territorial, les barrages, enlèvements ou attaques contre les civils sont documentés; la classification n'est pas un classement officiel permanent.

Résumé exécutif

Le basculement d’une crise urbaine vers une crise nationale.



- Depuis 2022, la violence armée change d’échelle : hausse des homicides, des affrontements territoriaux, des enlèvements et de la violence sexuelle.
- En 2024–2025, la violence s’est diffusée au-delà de Port-au-Prince, notamment vers l’Artibonite et le Centre, puis vers d’autres corridors et communes.
- La crise est auto-entretenu : faiblesse institutionnelle → contrôle territorial → taxation/extorsion → déplacement → pauvreté et décrochage scolaire → recrutement → nouvelle violence.
- IMJIVIAH propose de placer la mémoire, l’indemnisation et la réhabilitation des victimes au centre d’une réponse qui combine sécurité, justice, services sociaux et prévention.

Qui sont les victimes ?

Une approche centrée sur la personne et sur les effets en chaîne.

Catégorie	Exemples	Effets immédiats	Effets durables
Victimes directes	Morts; blessés; personnes kidnappées	Décès, handicap, traumatisme	Perte de revenus, soins, justice
Femmes & filles	Violences sexuelles, enlèvements	Trauma, grossesse forcée, stigmatisation	Pauvreté, exclusion, santé mentale
Enfants	Morts/blessés, recrutement, traite	Rupture scolaire, séparation familiale	Décrochage, vulnérabilité au recrutement
Ménages	Maisons détruites, extorsion	Déplacement, perte de biens	Appauvrissement, endettement
Communautés	Services interrompus, déplacements	Écoles/hôpitaux fermés	Désorganisation sociale et culturelle

Principe IMJIVIAH : la victime ne se limite pas au décès ou à la blessure. La perte de logement, de scolarité, de revenu, de sécurité et de dignité constitue aussi un dommage à documenter.

2019–2020 : crise politique et consolidation des groupes armés

Les conditions structurelles de la crise s’installent.

- 2019 : « Peyi Lòk », hausse du coût de la vie, crise de gouvernance et blocages des axes de circulation perturbent l’accès aux biens et services.
- Octobre 2019 : fin de MINUJUSTH et début du mandat de BINUH, dans un contexte où l’État de droit et la sécurité restent fragiles.
- 2020 : COVID-19 et contraction de l’activité économique; montée en puissance de coalitions armées dans la région métropolitaine.
- Juin 2020 : formation de G9 an Fanmi; août 2020 : émergence de G-pèp-la; les rivalités territoriales se structurent autour des marchés, routes et zones d’habitat.

Homicides intentionnels — série indicative



Source : UN/UNODC/World Bank; ces chiffres sont des homicides intentionnels et ne sont pas strictement équivalents au monitoring BINUH des violences armées.

Sources : Nations Unies en Haïti, juillet 2022; UN/UNODC/World Bank pour la série indicative des homicides.

2021 : l'année de rupture

Assassinat présidentiel, expansion des gangs et déplacements massifs.

JUIN 2021

≈ 19 000

Personnes déplacées par les affrontements à Martissant.

7 JUILLET

Jovenel Moïse

Assassinat du président; crise institutionnelle et sécuritaire aggravée.

14 AOÛT

Séisme 7,2

≈ 2 200 morts; ≈650 000 personnes ayant besoin d'aide, selon l'ONU.

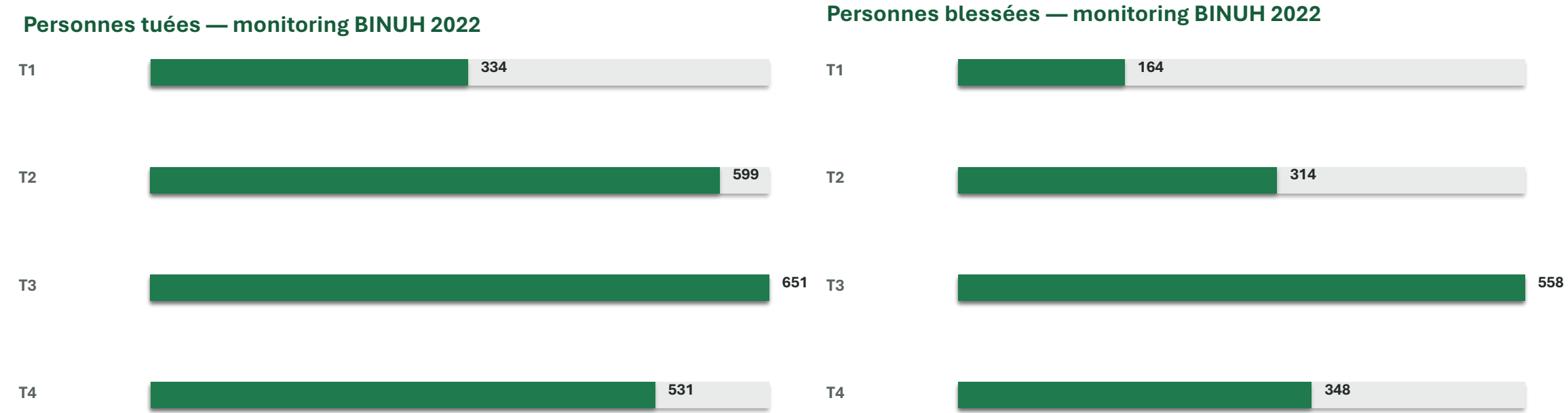
- Les affrontements de Martissant ont montré la capacité des groupes armés à couper durablement la liaison entre Port-au-Prince et le Sud.
- L'assassinat du président Jovenel Moïse a renforcé l'incertitude institutionnelle et la compétition pour l'influence.
- La crise sécuritaire s'est combinée à la catastrophe naturelle et à la crise énergétique de fin 2021, aggravant les vulnérabilités des ménages.

Source principale : Nations Unies, « Impact of the deteriorating security situation on humanitarian access », juillet 2022.

Source : Nations Unies en Haïti, « Impact of the deteriorating security situation on humanitarian access », juillet 2022.

2022 : basculement vers une violence de masse

La violence devient plus territoriale, plus armée et plus paralysante.



Total de la série trimestrielle : 2 115 morts et 1 384 blessés. Le rapport annuel de l’ONU utilise une série d’homicides de 2 183 pour 2022; les deux séries ne doivent pas être confondues.

- Avril 2022 : reprise des affrontements dans Croix-des-Bouquets, Tabarre et Cité Soleil.
- Les groupes armés consolident le contrôle de routes, marchés, quartiers et points d’accès aux carburants.

2023 : accélération et multiplication des acteurs

La violence atteint un niveau sans précédent dans les séries récentes.

HOMICIDES RAPPORTÉS

4 789

+119,4 % par rapport à 2022 selon BINUH/ONU.

ENLÈVEMENTS

2 490

+83 % par rapport à 2022.

PORT-AU-PRINCE

≈ 80 %

Part du territoire métropolitain sous contrôle de groupes armés, selon UNDP 2023.

Victimes tuées — série trimestrielle BINUH



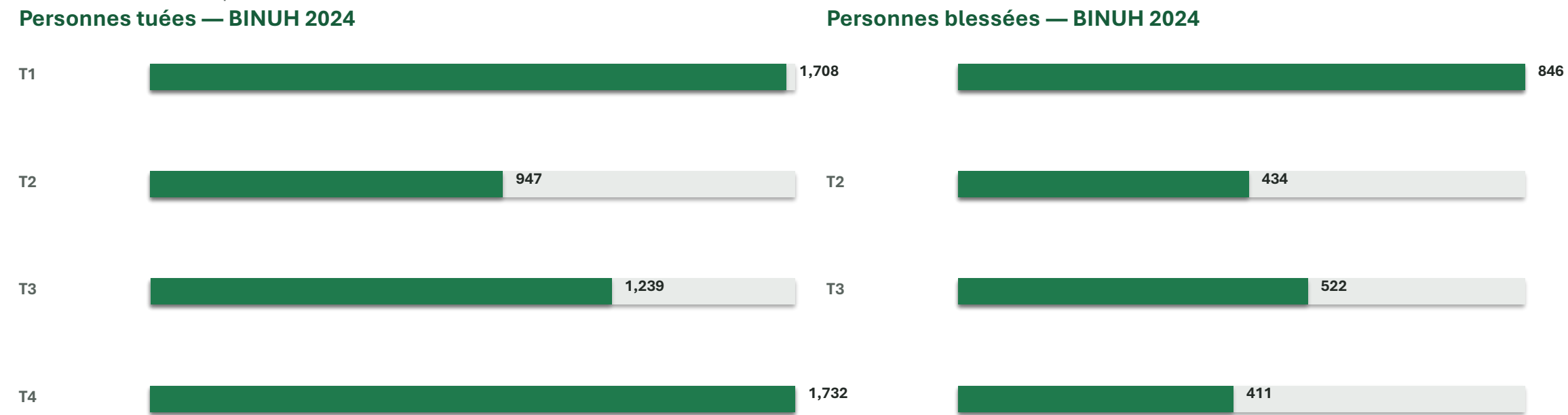
2023 voit aussi la montée de « Bwa Kalé », mouvement d’auto-défense et de justice populaire, avec des représailles et des risques de violence extrajudiciaire.

Sources : BINUH/ONU; UNDP; les séries annuelles et trimestrielles diffèrent légèrement selon la méthode de comptage.

Sources : BINUH/ONU; UNDP Haiti Annual Report 2023.

2024 : effondrement des protections et extension territoriale

Février–mars 2024 : attaques coordonnées contre l’État et les services.



TOTAL 2024 : 5 626 morts • 2 213 blessés • 1 494 enlèvements. Le T4 a été marqué par trois massacres ayant causé >300 morts, dont Wharf Jérémie et Pont-Sondé.

- 29 février–mars : attaques de la coalition Viv Ansanm contre commissariats, infrastructures, aéroport et établissements pénitentiaires.
- Évasion massive de détenus lors des attaques des prisons de Port-au-Prince et Croix-des-Bouquets.

Source : BINUH, communiqué du 3 février 2025 sur le bilan 2024.

2025 : de la crise métropolitaine à la crise nationale

Artibonite et Centre deviennent des foyers majeurs de violence et de déplacements

Personnes tuées — BINUH 2025



Personnes blessées — BINUH 2025



TOTAL 2025

≥ 5 915 morts

et 2 708 blessés

PDI

≈ 1,41 M

Round 11 IOM/DTM, août-sept. 2025

ÉCOLES

1 606 fermées

243 000+ élèves affectés

Sources : BINUH Q1–Q4 2025; IOM/DTM; UNICEF.

2026 : violence persistante, mais géographie mouvante

Chiffres disponibles jusqu'au 2e trimestre; les événements d'août confirment la volatilité.

T1 2026

1 642 morts
745 blessés

BINUH, janvier–mars

T2 2026

1 408 morts
656 blessés

BINUH, avril–juin

S1 2026

3 050 morts
1 401 blessés

Somme T1 + T2

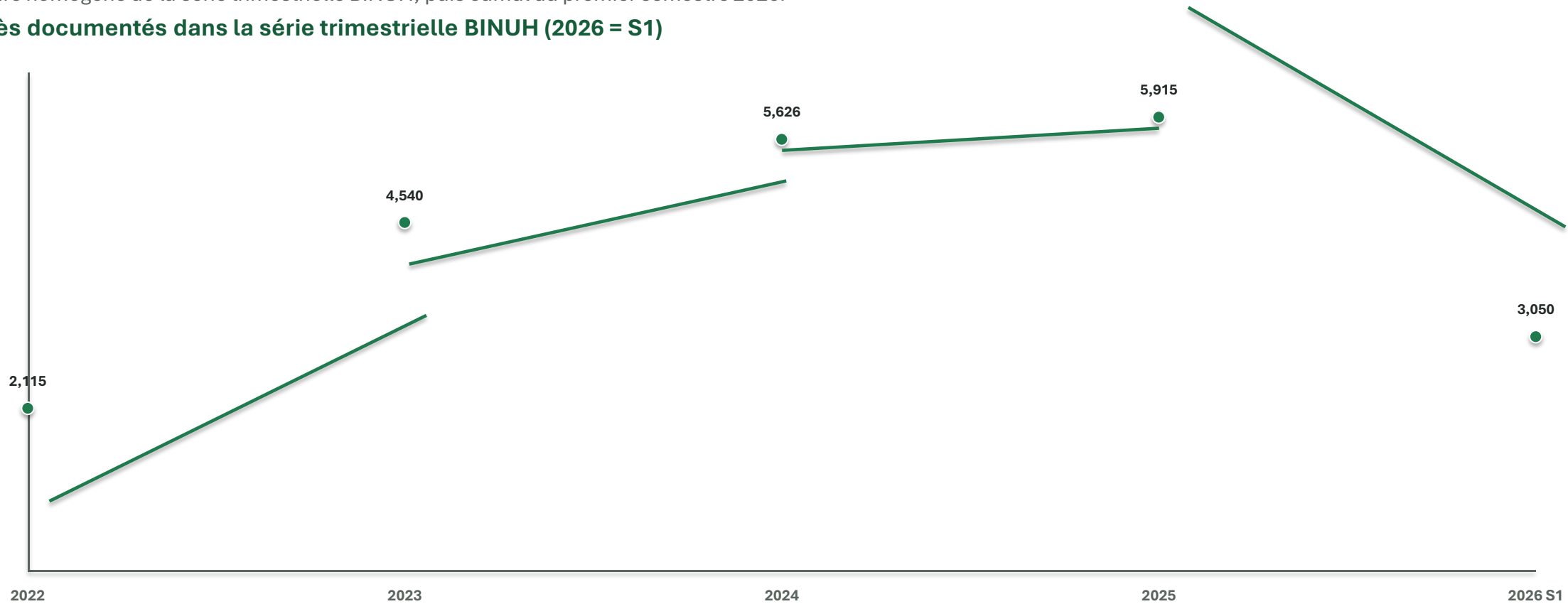
- Mars–juillet 2026 : Plaine du Cul-de-Sac et Cité Soleil — 613 morts et 375 blessés; >1/3 des victimes non associées aux gangs.
- Août 2026 : attaque de Kenscoff — au moins 47 morts et 22 blessés selon les premières données ONU rapportées; l'événement confirme la capacité de propagation et de recomposition des groupes armés.
- T2 2026 : montée des attaques dans le Centre (Mirebalais, Saut-d'Eau) et signalement d'incursions armées dans le Sud-Est (Séguin).

Sources : BINUH T1/T2 2026 et Flash Report août 2026.

Évolution des décès : 2022–2026

Lecture homogène de la série trimestrielle BINUH, puis cumul du premier semestre 2026.

Décès documentés dans la série trimestrielle BINUH (2026 = S1)

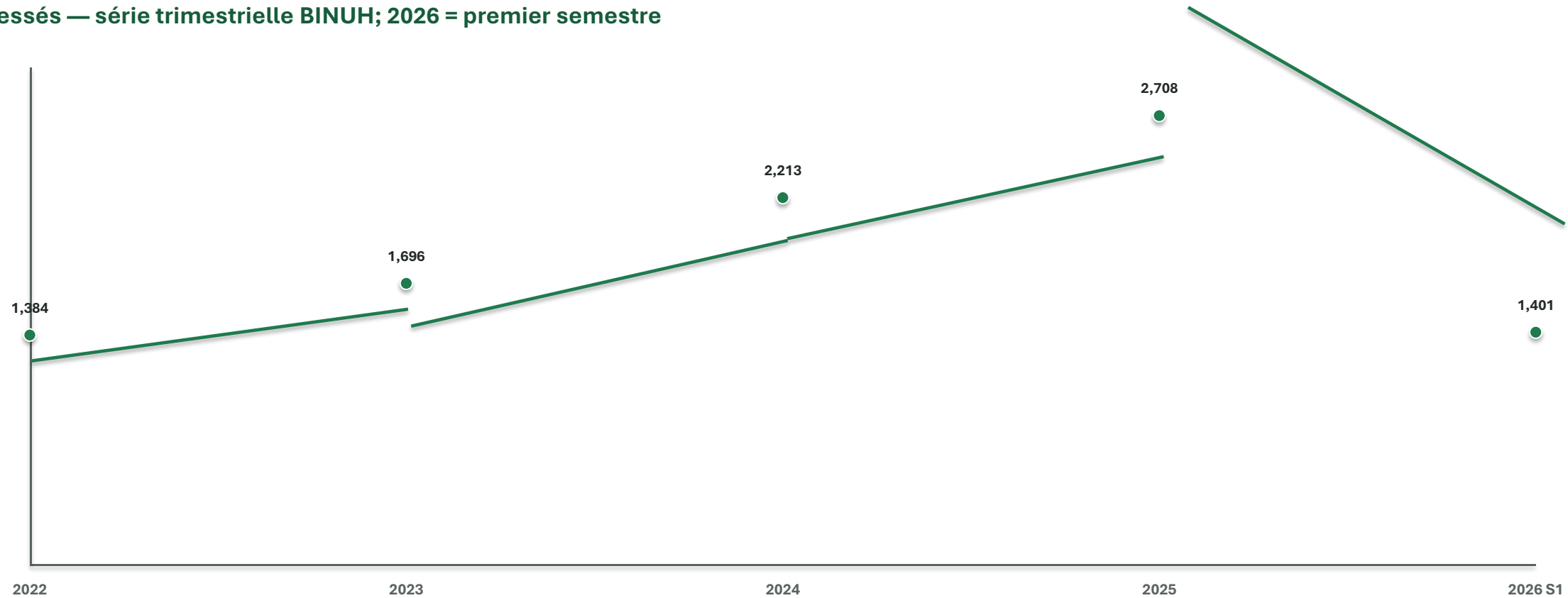


Attention : 2023 compte 4 789 homicides dans la série annuelle ONU; le graphique ci-dessus somme les quatre trimestres de la série de monitoring et donne 4 540. Cette différence illustre l'importance de ne pas fusionner des bases hétérogènes.

Évolution des blessés

Le nombre de survivants blessés constitue un angle majeur pour la réparation et l'indemnisation.

Blessés — série trimestrielle BINUH; 2026 = premier semestre

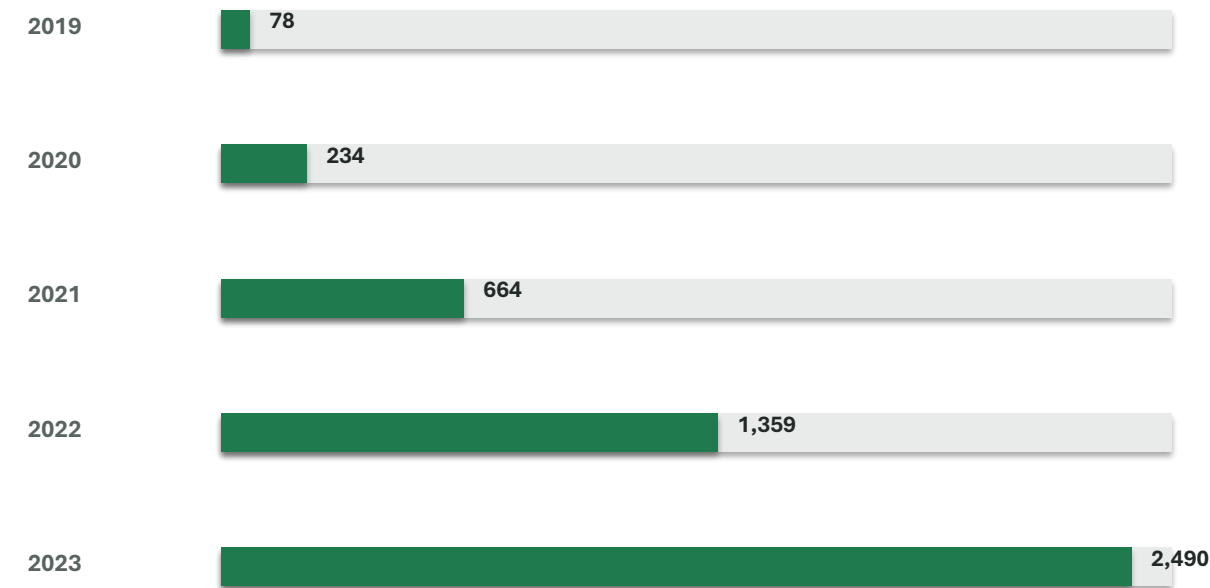


- Une personne blessée peut devenir une victime durable : handicap, perte d'emploi, dépenses médicales, dépendance familiale et traumatisme.
- IMJIVIAH devrait documenter les séquelles physiques et psychosociales au-delà du seul comptage des blessures initiales.

Enlèvements : économie criminelle et contrôle social

Le kidnapping est à la fois une source de revenus et un instrument de domination.

Enlèvements pour rançon — série rapportée



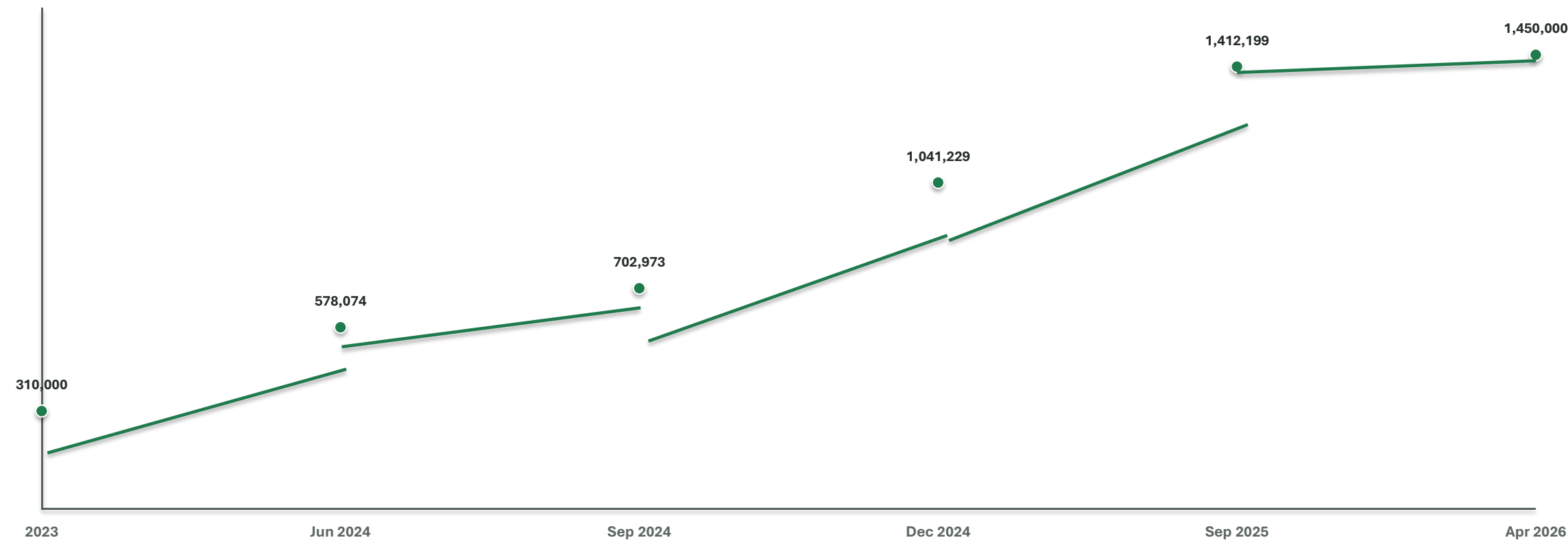
- 2023 : 2 490 enlèvements rapportés; +83 % par rapport à 2022.
- 2024 : 1 494 enlèvements rapportés; 431 au seul 4e trimestre.
- 2025 : au moins 647 enlèvements documentés par BINUH.
- T2 2026 : 81 enlèvements documentés à l'échelle nationale, contre 57 au T1.

Les chiffres d'enlèvements sont sensibles au sous-sigalement, à la peur des représailles et aux variations de collecte.

Déplacements internes : une crise de masse

Personnes déplacées internes — points de collecte IOM/DTM

Le déplacement est l'un des indicateurs les plus visibles de la violence vécue.



Sources : IOM/DTM. Les dates correspondent à des rounds différents; il s'agit de « snapshots » et non d'un comptage quotidien continu.

Source : IOM/DTM Haiti, rounds et cumulative displacement reports.

2024–2025 : accélération des déplacements

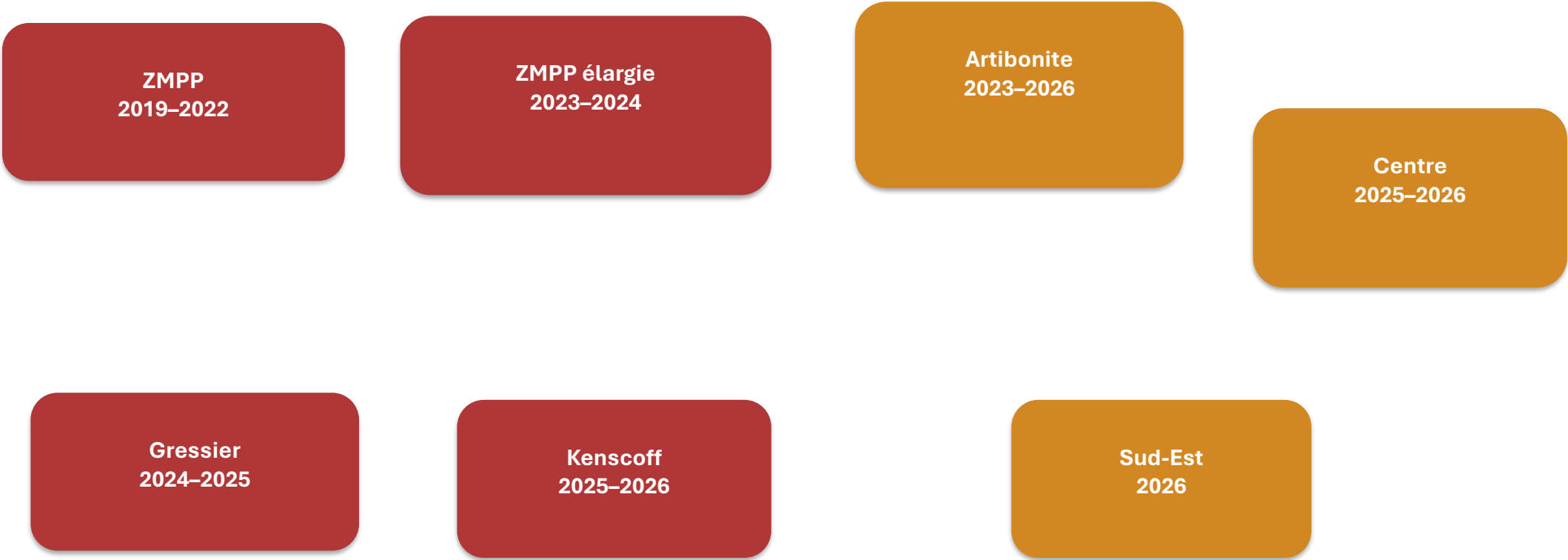
Les vagues de déplacement deviennent plus fréquentes et plus répétitives.

Période	PDI	Facteur principal	Zones clés
Jan. 2024	≈314 000	Violence urbaine + Artibonite	Port-au-Prince, Artibonite
Juin 2024	578 074	+60 % vs round précédent	ZMPP et zones d’accueil
Sept. 2024	702 973	+22 %	Gressier, ZMPP
Déc. 2024	1 041 229	+48 %	Violence métropolitaine
Sept. 2025	1 412 199	+10 %	Centre, Artibonite, ZMPP

- En février–mars 2025, 42 538 personnes ont été déplacées par des violences dans plusieurs quartiers de Delmas, Port-au-Prince, Pétion-Ville et Tabarre.
- Le déplacement secondaire est important : des sites déjà occupés par des personnes déplacées ont eux-mêmes été évacués après de nouvelles attaques.

Évolution des « zones rouges »

La carte des risques s'élargit : du noyau métropolitain vers les corridors nationaux.



Lecture : les zones rouges sont des foyers documentés, pas une carte administrative officielle.

2025 : Artibonite + Centre deviennent des axes stratégiques; 2026 : Plaine du Cul-de-Sac/Cité Soleil et nouveaux points au Sud-Est.

Principaux foyers en 2025

Artibonite et Centre : contrôle des axes, pression sur les communautés et déplacement préventif.

Zone	Dynamique	Effets sur les civils
Bas Artibonite	Expansion le long des axes; attaques de Verrettes, Liancourt, L'Estère	Morts, incendies, pertes agricoles, déplacements
Mirebalais / Lascahobas	Offensive et déplacements préventifs	Hausse rapide des PDI dans le Centre
Petite-Rivière de l'Artibonite	Confrontations et contrôle territorial	Déplacements, pertes de biens et de moyens d'existence
Kenscoff	Attaques répétées depuis 2025	Morts, blessés, destructions, fuite des habitants
ZMPP	Violence contenue dans certains quartiers mais persistante	Kidnappings, extorsion, violence sexuelle

Source : BINUH/OHCHR, rapports 2025; IOM/DTM rounds 10–11.

2026 : nouveaux points de pression

La violence reste mobile : amélioration locale ≠ stabilisation nationale.

PLAINE DU CUL-DE-SAC / CITÉ SOLEIL

613 morts
375 blessés

6 mars–31 juillet 2026

MIREBALAIS / SAUT-D'EAU

Présence gang

Violence maintenue au T2 2026

SÉGUIN — SUD-EST

Incursions armées

Signalées pour la première fois au T2 2026

- La dynamique territoriale s'apparente à un déplacement des fronts : lorsque la pression augmente dans une zone, la violence peut réapparaître dans un autre corridor.
- Les opérations de sécurité ont réduit certaines activités dans Delmas et Tabarre, mais la violence s'est intensifiée dans d'autres quartiers et départements.
- L'enjeu est donc la protection durable des civils, pas seulement la reprise ponctuelle d'un quartier.

Causes politiques et institutionnelles

La violence armée s'enracine dans la faiblesse des institutions, l'impunité et la crise de légitimité.

- Crises électorales et absence prolongée de renouvellement institutionnel.
- Assassinat de Jovenel Moïse (2021) et succession politique contestée.
- Corruption, clientélisme et allégations de liens entre certains acteurs politiques/économiques et groupes armés.
- Faiblesse du système judiciaire : tribunaux attaqués, magistrats menacés, enquêtes inabouties.
- Capacité limitée de la Police nationale et déficit de moyens, de contrôle interne et de présence territoriale.
- Impunité : la faible probabilité de sanction réduit le coût de la violence pour les auteurs.

MÉCANISME

État faible → vide sécuritaire

Le vide est occupé par des acteurs armés qui imposent des règles et prélèvent des ressources.

RISQUE

Capture territoriale

La violence devient un outil de négociation politique, économique et sociale.

Causes économiques

La violence détruit l'économie tout en créant une économie criminelle.

PERTES 2018–2024

≈ **US\$9,7 Md**

Pertes de PIB estimées par la Banque mondiale, soit ≈39 % du PIB 2024.

ACTIVITÉS CRIMINELLES

Extorsion • kidnapping • trafic

Les groupes diversifient leurs revenus et taxent les acteurs économiques.

TRANSPORT / COMMERCE

Routes bloquées

Hausse des coûts, rupture des chaînes d'approvisionnement et difficultés d'accès aux marchés.

- Le contrôle des routes et des marchés donne aux groupes armés un pouvoir économique direct.
- Les ménages réduisent leurs dépenses, abandonnent leurs activités et vendent leurs actifs pour survivre.
- Les entreprises reportent leurs investissements; les professionnels qualifiés quittent les zones les plus exposées ou le pays.
- L'insécurité aggrave le cercle pauvreté → vulnérabilité → recrutement → violence.

Source : World Bank, Rapid Crisis Impact Assessment for Haiti, 2024.

Causes sociales et démographiques

La crise produit ses propres facteurs de reproduction.

Facteur	Effet sur l'insécurité	Conséquence pour les victimes
Pauvreté & chômage	Recrutement et économie informelle sous contrainte	Baisse des revenus, dépendance
Déplacement	Désorganisation familiale et communautaire	Surpeuplement, exposition à l'abus
Jeunesse déscolarisée	Vulnérabilité au recrutement	Perte de capital humain
Traumatisme	Normalisation de la violence	Santé mentale, agressivité, isolement
Justice populaire	Cycles de représailles	Risque d'exécutions extrajudiciaires

La violence ne touche pas seulement les « zones de gangs » : elle transforme les comportements, les déplacements, les réseaux familiaux et la confiance entre citoyens.

Éducation et culture : une génération sous pression

L'école est à la fois victime de la crise et un espace stratégique de prévention.

ÉCOLES FERMÉES

1 606

Année scolaire 2024–2025; ≈243 000 élèves affectés.

ÉCOLES DÉTRUITES

284 en 2024

+47 en jan. 2025

Attaques et destructions documentées par UNICEF.

ENFANTS DÉPLACÉS

≈680 000

2025; nombreux déplacements répétés.

- Fermeture des écoles → perte d'apprentissage → hausse du décrochage → exposition accrue au recrutement.
- Des écoles servent de sites d'hébergement pour PDI, ce qui protège à court terme mais réduit encore l'accès à l'enseignement.
- Les menaces envers enseignants et les attaques sur les établissements détruisent le sentiment de sécurité.
- La mémoire culturelle, la transmission civique et la cohésion communautaire sont également affectées.

Sources : UNICEF Haïti, 2025.

Armes, trafics et économie criminelle

La disponibilité des armes augmente la capacité de nuisance et la durée des conflits.

- Le rapport du Conseil de sécurité souligne une forte prolifération d'armes et l'accès à des armes de calibre élevé.
- La Commission nationale de désarmement estimait jusqu'à 500 000 armes légères en circulation dans un rapport de 2020.
- UNODC a indiqué qu'environ 80 % des armes destinées à Haïti, saisies et soumises à traçage aux États-Unis entre 2020 et 2022, avaient été fabriquées ou importées depuis les États-Unis.
- Les routes de trafic s'adaptent : armes, drogues, carburant, migrants et autres flux illicites peuvent se renforcer mutuellement.

EFFET MULTIPLICATEUR

Armes + argent + territoire

Plus d'armes augmente la létalité; plus de revenus criminels augmente la capacité d'achat et de recrutement.

RÉPONSE

Traçage + contrôle des frontières

Renforcer douanes, traçage, sanctions financières et coopération régionale.

Source : Conseil de sécurité de l'ONU, S/2025/122.

Santé et services essentiels

La violence armée devient une crise de santé publique.

Secteur	Effet documenté	Conséquence
Santé	Fermetures, accès réduit, déplacements du personnel	Soins interrompus; mortalité évitable
Eau / assainissement	Sites de PDI surpeuplés	Risque d'épidémies
Nutrition	5,7 M de personnes en insécurité alimentaire aiguë en 2025	Malnutrition et vulnérabilité
Santé mentale	Traumatismes répétés	Dépression, anxiété, stress post-traumatique
Protection	Violence sexuelle, traite, recrutement	Trauma et atteintes durables aux droits

En 2025, UNICEF estimait que 3,3 millions d'enfants avaient besoin d'aide humanitaire; les besoins dépassent donc la seule réponse sécuritaire.

Secteurs d'activités les plus touchés

L'insécurité redistribue les coûts vers les ménages et les petites entreprises.

Indice qualitatif d'exposition (0-100) — synthèse analytique IMJIVIAH



Cet indice est une grille d'analyse, pas une statistique officielle. Il traduit l'exposition relative observée dans les sources : routes bloquées, extorsion, fermetures, déplacements et destruction d'actifs.

- Commerce : extorsion, vols, fermeture des marchés.
- Transport : barrages, contrôle des corridors, hausse des coûts.
- Agriculture : destruction de récoltes et d'actifs, déplacements ruraux.
- Services : écoles et centres de santé fermés ou relocalisés.

Victimes directes : profil et besoins

Le comptage doit être relié à un dispositif de réparation.

Victime	Dommage	Besoin prioritaire IMJIVIAH
Personne tuée	Perte de vie + perte de revenu familial	Reconnaissance, indemnisation, soutien aux ayants droit
Personne blessée	Traumatisme / handicap	Soins, réadaptation, compensation
Victime d'enlèvement	Traumatisme + extorsion	Protection, soutien psychosocial, justice
Victime de violence sexuelle	Trauma + stigmatisation	Soins, confidentialité, justice, réparation
Enfant recruté / victime	Atteinte au développement	Désengagement, réinsertion, scolarisation

Une politique d'indemnisation efficace doit être multi-dimensionnelle : décès, handicap, perte de revenus, logement, scolarité et santé mentale.

Victimes indirectes : le coût social caché

Des millions de personnes peuvent être affectées sans apparaître dans les statistiques de décès.

DÉPLACÉS

≈1,4–1,5 M

À la fin 2025 / début 2026 selon les rounds IOM.

ENFANTS DÉPLACÉS

≈680 000

2025; déplacements parfois multiples.

ÉLÈVES AFFECTÉS

>243 000

Fermetures d'écoles en 2024–2025.

- Familles hôtes : pression sur logement, alimentation, eau, santé et scolarité.
- Travailleurs : perte de journées de travail, fermeture d'entreprises, déplacements forcés.
- Communautés : perte de cohésion, rupture des réseaux de solidarité, conflits autour des ressources.
- Institutions : surcharge des services publics et humanitaires, avec des zones où l'accès devient impossible.

Conséquences cumulées 2019–2026

Une crise multidimensionnelle qui se renforce elle-même.



La réparation ne peut donc pas être réduite à une indemnité financière : elle doit restaurer sécurité, droits, santé, éducation, logement, revenus et mémoire.

Agenda d'action proposé par IMJIVIAH

Vers une politique nationale de mémoire, de réparation et de prévention.

Axe	Action prioritaire	Horizon
1. Mémoire	Registre national des victimes + archives + cartographie	0-12 mois
2. Indemnisation	Fonds national de réparation + critères transparents	6-24 mois
3. Justice	Pôles spécialisés + protection des témoins	0-24 mois
4. Enfants	Réinsertion, école sûre, prévention du recrutement	Immédiat
5. Santé	Réhabilitation physique + santé mentale	Immédiat
6. Territoires	Systèmes d'alerte + protection des axes civils	0-18 mois
7. Prévention	DDR/RVC, emploi des jeunes, médiation locale	12-36 mois

Positionnement IMJIVIAH : documenter → reconnaître → réparer → prévenir → transmettre.

ANNEXE A — Tableau consolidé des principaux indicateurs

Les chiffres sont présentés avec leur périmètre pour éviter les fausses comparaisons.

Année / période	Morts	Blessés	PDI	Enlèvements
2019	1 141*	—	—	78*
2020	1 380*	—	≈19 000**	234*
2021	1 615*	—	≥19 000**	664*
2022	2 183* / 2 115†	1 384†	—	1 359*
2023	4 789*	1 696†	≈310 000	2 490*
2024	5 626†	2 213†	1 041 229	1 494†
2025	5 915†	2 708†	1 412 199	647†
2026 S1	3 050†	1 401†	≈1,45 M (avril)	138†

* Série homicide/enlèvement rapportée (UN/UNODC/World Bank et sources ONU). † Monitoring BINUH des violences; 2026 = T1+T2. ** Déplacements documentés lors d'épisodes spécifiques, pas stock national.

ANNEXE B — Bibliographie sélective et sources

Références principales utilisées pour les chiffres, la chronologie et l'analyse.

- 1. BINUH — Rapports trimestriels sur la situation des droits de l'homme en Haïti, 2024–2026.
- 2. BINUH/OHCHR — Rapport sur l'intensification de la violence des gangs en dehors de Port-au-Prince, juillet 2025.
- 3. BINUH — Flash Report : Plaine du Cul-de-Sac et Cité Soleil, 6 août 2026.
- 4. OIM/DTM — Haiti: Internal Displacement Situation, rounds 6–11, 2024–2025; Cumulative Displacement Reports, 2026.
- 5. UNICEF Haiti — Child Alert / SOS Enfants : Les enfants en Haïti face à une polycrise, 2025.
- 6. UNICEF Haiti — L'éducation attaquée en Haïti, 3 mars 2025.
- 7. Nations Unies en Haïti — Impact of the deteriorating security situation on humanitarian access, juillet 2022.
- 8. Conseil de sécurité de l'ONU — S/2025/122, rapport sur la situation en Haïti, 2025.
- 9. Banque mondiale — Rapid Crisis Impact Assessment for Haiti, 2024.
- 10. UNDP — Rule of Law and Human Rights Annual Report, Haiti 2023–2024.
- 11. UNODC / World Bank — Intentional homicide indicators, Haiti.
- 12. UN Security Council / BINUH — rapports du Secrétaire général sur Haïti, 2021–2026.

Note : les liens institutionnels et références détaillées peuvent être ajoutés dans la version éditoriale finale; ce PowerPoint privilégie les sources publiques de référence et signale les différences de périmètre.